



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2013

Cherbourg-Octeville – Zac de Grimesnil-Monturbert (tranche 2)

Opération préventive de diagnostic (2013)

Ludovic Le Gaillard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/16716>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Ludovic Le Gaillard, « Cherbourg-Octeville – Zac de Grimesnil-Monturbert (tranche 2) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 17 février 2016, consulté le 09 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/16716>

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Cherbourg-Octeville – Zac de Grimesnil-Monturbert (tranche 2)

Opération préventive de diagnostic (2013)

Ludovic Le Gaillard

NOTE DE L'ÉDITEUR

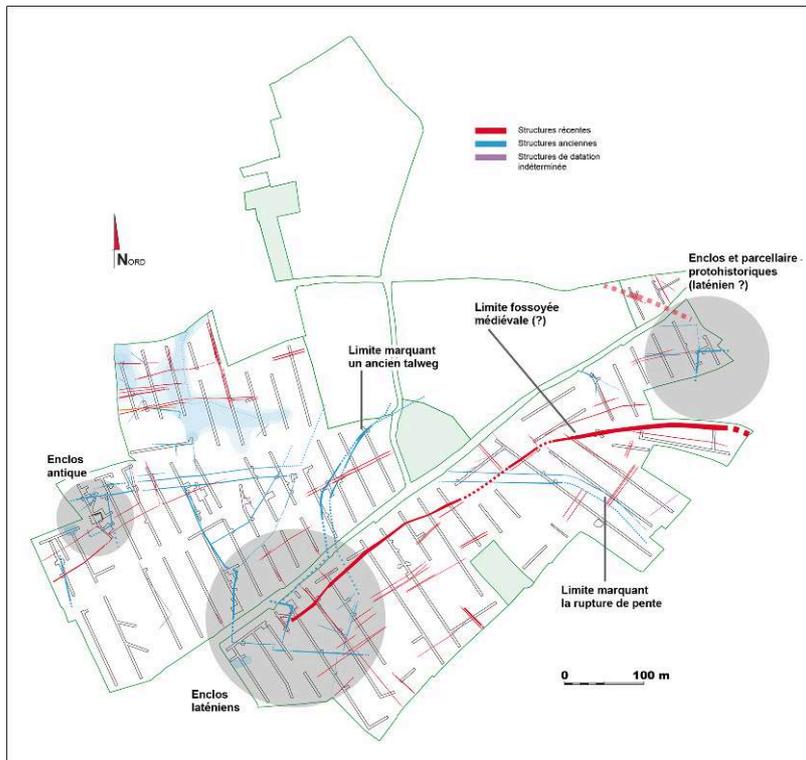
Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Essentiellement voués au logement, les 36 ha de la Zac de Grimesnil-Monturbert constitueront un nouveau quartier de Cherbourg-Octeville, sur les hauteurs de la ville. Ils se logent dans une enclave rurale du tissu urbain, où subsiste un bocage dense, non remembré.
- 2 Le diagnostic archéologique de la seconde tranche d'aménagement, qui totalise 25,5 ha, a d'abord fait ressortir les vestiges des états antérieurs de ce paysage. Deux grandes parcellisations ont été mises en évidence, qui se discernent surtout par la position stratigraphique de leurs éléments dans un sol très érodé, mais parfaitement lisible.
- 3 En usage dans les quatre siècles qui encadrent le changement d'ère, la plus ancienne de ces deux parcellisations se caractérise par de longues limites fossoyées, repérées sur 400 à 600 m, et par de vastes parcelles, estimées à 4 ou 5 ha. Le plan se calque sur la topographie : une limite marque l'axe d'un ancien talweg, une autre marque le tracé d'une rupture de pente ; cette dernière pourrait clôturer toute la crête d'Octeville.
- 4 Plusieurs enclos intègrent ce cadre fortement desserré, au sud et à l'est de l'emprise. En sommet de crête, au sud, ce sont deux ou trois espaces qui paraissent ouverts, mais qui s'appuyaient peut-être sur des reliefs aujourd'hui disparus ; l'angle d'un puissant fossé y atteste la constitution de clôtures. En bas de pente, à l'est, c'est plus certainement un enclos unique, qu'entoure un parcellaire isocline, restreint à ses abords immédiats ; la ceinture fossoyée est là aussi imposante. Aucun de ces espaces ne compte de fosses ou de trous de poteau, et seul un fossé a livré des tessons protohistoriques : il voisine l'enclos méridional, et contenait un grand fragment d'une jatte à profil sinueux

caractéristique de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale (250-150 av. J.-C.).

- 5 Un troisième enclos appartient au réseau ancien, à l'ouest de l'emprise. Il est appuyé contre l'une des longues limites fossoyées, mais nous ne savons pas s'il s'accompagne d'autres espaces. Au sein de cette clôture ont été exhumés les vestiges d'un bâti sur fondations empierrées. Le plan est un simple rectangle de 11,80 m par 9, mais les murs se lisent par des tranchées fortement épierrées et très érodées. Si la ruine se mêle à quelques mobiliers antiques, c'est la céramique recueillie dans le fossé d'enclos qui fournit une datation précise : elle est abondante, et quoique dépourvue d'importations, elle peut être rapportée à la fin du 1^{er} s. et au début du 11^e s.
- 6 Pas un de ces pôles ne peut être lu comme résidentiel : les enclos laténiens, de même que l'enclos antique, renvoient à des activités agricoles qu'il faut comprendre dans la marge des habitations. Extérieures à l'emprise, celles-ci restent inconnues, et pourraient avoir disparu avec l'urbanisation récente. Mais il convient d'escompter leur préservation à l'ouest de l'emprise, où les terres agricoles ne sont pas encore urbanisées.
- 7 La plus récente des parcellisations se calque partiellement sur la précédente : quelques fossés montrent une certaine continuité entre les deux réseaux, à l'ouest de l'emprise, autour de l'enclos antique. Toutefois, la plupart participent du parcellaire actuel. Ils concordent avec des limites portées sur le plan cadastral de 1813, ou détruites lors de travaux réalisés en 1944 ; ils les prolongent, ou les complètent. Un imposant fossé s'en détache, que suivent certaines haies, mais qui ne constitue plus ensuite qu'une limite fossile. Long d'environ 650 m, il recoupe toute la parcellisation précédente dans la moitié sud-est de l'emprise ; il y dessine un axe majeur du réseau récent, peut-être mis en place au XIII^e s. : le tesson qui le laisse entendre montre du moins que le secteur est fréquenté dans le dernier tiers de la période médiévale. La seconde parcellisation est donc en usage au moins depuis la fin de la période moderne.
- 8 Aux vestiges des deux parcellisations s'ajoutent les restes d'une position fortifiée établie pour l'armée allemande au printemps 1944. Signalée par un vaste blockhaus, elle se compose surtout de fosses et de tranchées, que nos ouvertures ont fort peu touchées, mais qu'une photographie aérienne prise en 1947 permet de reconnaître. L'ensemble intègre un quadrilatère de 1,4 ha qui s'appuie sur le bocage : les haies doublées de tranchées forment la première ligne de la défense, et de petits blockhaus individuels, ou tobrouks, en sont les points d'appuis. À l'angle ouest de cette fortification, devant le secteur conquis par l'armée américaine au soir du 23 juin 1944, un réseau de tranchées dessine deux lignes de défense supplémentaires.
- 9 Bien que le recensement des positions allemandes établies en France au cours de la Seconde Guerre mondiale ne soit pas encore abouti, cette documentation a permis de reconnaître ici une position de l'artillerie anti-aérienne, réunissant un poste de commandement et, probablement, l'une de ses batteries, dont le fonctionnement reste mal documenté.

Fig. 1 – Plan synthétique des structures



Topographie : M. Besnard (Inrap) et cabinet Eodis.

Fig. 2 – 1, vue aérienne du blockhaus principal ; 2, dégagement partiel du blockhaus ; 3, dégagement d'un tobrouk au pied d'une haie ; 4, décapage autour d'un tobrouk



Clichés : L. Le Gaillard (Inrap).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1FsQIXlSvE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4Ft3j507NA>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKpjSHTRlYK>

Année de l'opération : 2013

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIM599oIntc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

LUDOVIC LE GAILLARD

Inrap